

## DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE WEB



De la collecte à la facturation en passant par les points d'apport volontaire, les consignes de tri et bien plus encore, **ce nouveau site web est la référence pour tout connaître sur la gestion de vos déchets !**

Vous y retrouver toutes les informations sur une interface dédiée exclusivement à notre territoire : accéder à son compte perso, les consignes en cas de déménagement ou d'emménagement, les jours de collecte selon son adresse, les horaires des déchèteries ... mais c'est aussi les actualités du service et les solutions pour réduire vos déchets !



[www.mesdechets.paysdegex.fr](http://www.mesdechets.paysdegex.fr)

## EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Dans le cadre de l'obligation de généralisation du tri à la source des biodéchets et en complément des solutions de compostage de proximité déjà mises en œuvre, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a mené une expérimentation de collecte séparée en apport volontaire des déchets alimentaires des ménages de septembre 2023 à septembre 2024.

Le bilan de ce nouveau service mis en place il y a 1 an à titre expérimental est positif et les résultats sont encourageants :



### 11 points de collecte

répartis sur 5 communes : Gex, Prévessin-Moëns, Thoiry, Saint-Genis-Pouilly et Ornex



### 520 foyers inscrits

à l'expérimentation

**22 tonnes de biodéchets** collectés et compostés sur la plateforme de Péron



**Bonne qualité** des biodéchets déposés



Lors du conseil communautaire du 25 septembre 2024, **les élus de Pays de Gex agglo ont décidé de maintenir cette collecte et approuvé son déploiement progressif sur de nouveaux quartiers d'ici 2026.**

Pour en savoir plus et découvrir les secteurs concernés : [www.mesdechets.paysdegex.fr](http://www.mesdechets.paysdegex.fr)

## LES ERREURS DE TRI, ATTENTION DANGER !



UNE ERREUR DE TRI  
= RISQUE D'INCENDIE

**LES PILES ET LES BATTERIES  
NE SE DÉPOSENT NI À LA  
POUBELLE NI AU TRI !**



Leur place est **dans les bacs de  
collecte à l'entrée des grands  
magasins, ou en déchèterie.**



### AUX ERREURS DE TRI

**1 départ de feu/mois**  
dans les centres de tri

**1 départ de feu/semaine**  
dans l'Unité de Valorisation  
Énergétique



Un impact sur une pile ou une batterie au lithium  
avec le grappin et c'est toute la fosse qui s'enflamme !

**sivalor**  
AIN ■ HAUTE-SAVOIE  
Pédagogue de valorisation !

Quel qu'il soit, **un déchet mal trié entraîne des conséquences financières mais aussi des incidences environnementales et sanitaires** : transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, mise en danger de la santé des agents, risques pour les machines.



**sivalor**  
AIN ■ HAUTE-SAVOIE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

## RÈGLES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Je sors mon bac **la veille  
du jour de  
collecte.**

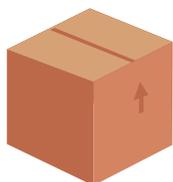


Un bac trop  
plein ou avec des  
sacs à côté est  
**comptabilisé 2  
fois à la collecte.**



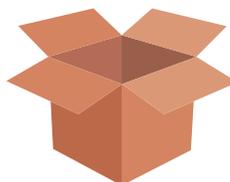
Je ne dépose pas de  
sacs, encombrants  
ou cartons à côté ;  
**ce sont des dépôts  
passibles d'une  
amende et de frais  
de nettoyage.**

## VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



**Je déménage** : je le signale rapidement,  
pour que mon compte soit clôturé.

Le bac et /ou les deux badges sont à  
**laisser dans le logement que je quitte.**



**J'emménage** : je le signale au plus  
tôt, afin d'**ouvrir mon compte à ma  
nouvelle adresse.**



### DÉMARCHE ZERO PAPIER, OPEZ POUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

Si vous ne souhaitez plus recevoir vos factures de redevance incitative en version papier, connectez-vous à votre espace personnel via [mesdechets.paysdegex.fr](http://mesdechets.paysdegex.fr), puis rubrique « Mon compte » / « Mes options » ou contactez-nous